

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 110 (1984)

Heft: 20

Nachruf: Schaeerer, Heinz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Lignum Union suisse en faveur du bois	Prix de construction en bois	Constructions où l'utilisation du bois est exemplaire du point de vue formel et constructif. Participation: personnes ayant projeté ou exécuté un ou plusieurs objets en Suisse	15 sept. 84	
Syndicat de l'Hôpital du district de Moutier, BE	Home pour personnes âgées et malades chroniques à Moutier, PW	Architectes établis avant le 1 ^{er} janvier 1984 dans les districts du Jura bernois et du district de Biel	13 octobre 84 (25 mai 84)	
Commune de Martigny	Immeubles d'exploitation et administratif Rue des Finettes CP	Architectes domiciliés à Martigny avant le 1 ^{er} janvier 1984	26 octobre 84 (30 juin 84)	13/84 B 57
Commune de Brigue-Glis	Parking couvert et assainissement «En Weri» CI	Architectes domiciliés en Valais avant le 1 ^{er} janvier 1984 et architectes valaisans domiciliés en Suisse	9 novembre 84 (23 juin 84)	13/84 B 57
Direktion des travaux de la Ville de Berne	Nouveau bâtiment de l'Ecole professionnelle Lorraine, CI	Architectes domiciliés en Suisse à titre privé et professionnel depuis le 1 ^{er} janvier 1984	15 février 85 (14 sept. 84)	
Société romande d'électricité, Clarens	Reconstruction du restaurant de la Berneuse (Leysin) CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1984	14 janvier 85 (28 sept. 84)	10/84 B 81

Nouveaux dans cette liste

Regierungsrat des Kantons St. Gallen	Zivilschutzzentrum in Bütschwil SG, CP	Architekten, die seit dem 1. Januar 1983 im Bezirk Altstotzenburg, Untertoggenburg, Neutoggenburg, Obertoggenburg, Wil, Gaster oder See ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben	21 janvier 85
--------------------------------------	--	--	---------------

Nécrologie

Heinz Schaefer, architecte SIA

1934-1984



M. Heinz Schaefer, architecte et directeur d'arrondissement à l'Office des constructions fédérales, est décédé subitement le 11 août 1984 au cours d'une excursion pédestre. Sa mort a été ressentie par de larges milieux avec beaucoup de consternation et d'affliction.

Heinz Schaefer est entré à l'Office des constructions fédérales en 1969. En 1975, il accéda au poste de directeur de l'arrondissement de construction 3 qui s'étend aux cantons de Berne (sans la ville de Berne et ses alentours), Soleure,

Jura, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Lucerne, Obwald et Nidwald. Pendant ces neuf dernières années, il dirigea, en collaboration avec des bureaux d'architectes et d'ingénieurs privés, l'étude et l'exécution de nombreuses constructions importantes et variées; il y a lieu de signaler, dans le canton du Jura, les nouveaux bâtiments administratifs et d'habitation pour la douane à Saignelégier, Fahy et Porrentruy ainsi que des travaux de rénovation et de modernisation dans une quinzaine de bâtiments de douane. Nombreux sont aujourd'hui ceux qui le pleurent: ses proches, ses collaborateurs, collègues et amis, tous ceux aussi qui l'ont connu et estimé, que ce soit dans le secteur de la construction ou dans l'administration.

J.-W. Huber

Vie de la SIA

Assemblée générale du groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural et ingénieurs-géomètres

Schaffhouse, 20 octobre 1984

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 17 septembre 1983, à Fribourg
2. Rapport annuel du président

3. Comptes 1983 et rapports des vérificateurs
4. Programme d'activité 1985
5. Budget 1985 et fixation des cotisations
6. Elections
7. Nomination d'un membre d'honneur
8. Divers

L'assemblée sera suivie d'une présentation de notre futur voyage en Israël, en 1985. L'assemblée sera précédée, le vendredi 19 octobre, d'une journée d'information consacrée à «La protection de la nature et du patrimoine lors d'améliorations foncières - L'amélioration intégrale de Merishausen».

Renseignements et inscription : GRG, secrétariat général SIA, case postale, 8039 Zurich.

Secrétariat général de la SIA
Selnaustrasse 16
Case postale
8039 Zurich
Tél. 01/2011570

Les thèmes spécifiques aux RPH 102, 103 et 108 sont abordés dans d'autres articles. Des exemples de contrats sont également présentés; ils ont rencontré un grand intérêt lors de ces journées. Ce document peut être obtenu au secrétariat général de la SIA. Son prix est de Fr. 24.—. Les membres SIA bénéficient du rabais usuel de 40%.

Formule de contrat relatif aux prestations et honoraires de l'ingénieur géotechnicien et du géologue

Le 28 janvier 1984 l'Assemblée des délégués de la SIA a approuvé la révision totale des règlements concernant les prestations et honoraires. Depuis quelque temps déjà, les formules de contrat 1002 (prestations de l'architecte), 1003 (prestations de l'ingénieur civil), 1004 (prestations de l'ingénieur forestier) et 1008 (prestations de l'ingénieur mécanicien ou électricien, ainsi que de l'ingénieur spécialisé dans les installations du bâtiment) sont disponibles.

Il en va désormais de même pour la formule 1003-G (1984) «Con-